

## Programme de la Formation

**S'INITIER À LA CONSTRUCTION PAILLE pour une architecture raisonnée**

1 jour soit 7 heures de formation

**ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION****Module** : Construction en paille**Modalité pédagogique** : Présentiel**Date(s)** : lundi 21 novembre 2022**Lieu** : MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux**Ouverture de la plateforme de formation** : 16 novembre 2022**Fermeture de la plateforme de formation** : 11 décembre 2022**Date de l'évaluation finale** : 21 novembre 2022**CONTEXTE GÉNÉRAL**

**Vous souhaitez vous former à la conception en paille, sans pour autant suivre les 5 jours de la "Pro-paille", cette formation est faite pour vous !**

Avec plus de 3000 bâtiments déjà réalisés et plusieurs centaines en projet chaque année, la France est le leader mondial de la construction en paille. Nous avons à ce titre le plus ancien bâtiment bois/paille d'Europe (Maison Feuillette, construite en 1920 à Montargis), mais également les plus grands projets contemporains en bottes de paille (groupes scolaires de + de 9000 m<sup>2</sup>) et le plus haut bâtiment du monde isolé en paille (logements collectifs en R+7 à St Dié Les Vosges).

Leur conception et leur mise en oeuvre est, en France, largement ouverte aux professionnels dans un cadre technique, juridique et assurantiel sécurisé. La mise en place des labels « bâtiment biosourcé » et « E+C- Energie carbone » montrent que des évolutions dans la manière de concevoir et de construire des bâtiments sont en cours.

Matériau renouvelable très abondant, la paille de céréales fait partie des matériaux locaux qui peuvent être employés pour la construction neuve ou la réhabilitation de bâtiments de toute nature (y compris des ERP). Avec de nombreux exemples de bâtiments passifs ou à énergie positive à son actif, la paille est l'un des matériaux à employer pour un environnement sain au service d'une architecture de qualité.

**OBJECTIF(S)** - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Découvrir le matériau "botte de paille" et ses caractéristiques utiles pour la construction
- Découvrir les principaux systèmes constructifs à base de paille applicables dans la construction neuve ou la réhabilitation
- Connaître les opportunités et obligations applicables dans le domaine de la construction en paille
- Découvrir des exemples d'opérations réalisées par des professionnels
- Appréhender les contraintes et coûts de construction

## PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#).

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

**Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge, aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.**

**SALARIÉ(E)** : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actalians\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.

- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire
- le logo ACTALIANS BIM est en haut à droite de ce document, c'est une action de formation référencée dans le cadre du projet BIM susceptible de bénéficier d'une prise en charge spécifique BIM

**LIBÉRAL(E)**, vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#). Vous devez à minima justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge.

Le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons

**DEMANDEUR D'EMPLOI** : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur le [site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

**Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.**

## RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - [formation@maj-na.fr](mailto:formation@maj-na.fr)

## PUBLIC CIBLE

Artisans, Architectes, Bureaux d'Études, Entrepreneurs, Maîtres d'oeuvre, Maîtres d'Ouvrage.

## PRÉREQUIS

Expérience dans la construction, la maîtrise d'oeuvre ou d'ouvrage de bâtiments

À titre d'introduction à la formation, nous vous conseillons la lecture des règles professionnelles de construction en paille – CP 2012 et du livre "La construction en paille" de chez Terre-Vivante.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire transmis par mail le lendemain de la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module  
**Construction en paille**  
1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 21 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux

Ouverture de la plateforme de formation : 16 novembre 2022

Fermeture de la plateforme de formation : 11 décembre 2022

Date de l'évaluation finale : 21 novembre 2022

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de se projeter dans la conception de projets "en paille" - en neuf, rénovation et réhabilitation - en ayant connaissance des opportunités et des obligations applicables ainsi que des contraintes et coûts de construction, pour concevoir un bâti en raisonnement avec les attentes architecturales et environnementales.

## FORMATEUR(S)

FLOISSAC Luc - Conseiller environnemental, enseignant chercheur, géographe

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'aspects théoriques et conceptuels avec des exemples de d'opérations réalisées sous la direction d'architectes.

## PROGRAMME

### 1ère demi-journée :

Historique : d'hier à aujourd'hui

- la construction en paille fin XIXe / début XXe
- le renouveau des années 1980
- la construction en paille aujourd'hui
- les emplois et les entreprises dans la construction paille en France

Contexte général contemporain

- contexte agricole
- relation épaisseur des murs, prix et consommations énergétiques
- prix de construction

Systèmes constructions à base de paille et exemples (partie 1) : logements individuels, collectifs et groupés, bâtiments tertiaires à énergie positive, réhabilitations

- paille porteuse
- systèmes hybrides paille/porteuse et structures d'apports
- collaboration paille/structure/enduit (le GREB)
- les techniques de caissons

### 2ème demi-journée :

Systèmes constructifs à base de paille et exemples (partie 2) : logements individuels, collectifs et groupés, bâtiments tertiaires à énergie positive, réhabilitations

- l'isolation par l'extérieur

- la paille en vrac
- les bétons de paille (terre-paille / chaux-lavande)

Les règles professionnelles de construction en paille

- rappel du contexte technique, réglementaire et normatif
- les obligations du particulier et du professionnel
- présentation générale du contenu des règles professionnelles
- règles professionnelles et ERP